



Information Municipale

ECLAIRAGE PUBLIC :

Modification des horaires

Chers Aubertines et Aubertins,

Le Conseil Municipal a décidé de modifier les horaires de l'éclairage public.

A compter de la fin octobre 2022, les luminaires seront éteints de 21h00 à 6h30.

Sincères salutations,

Le Maire
Christian GALLE